

Commune de Vully-les-Lacs

Eclairage public

Préavis 2016/12 demande de crédit de Fr. 175'000.00

Rapport de la Commission des Finances

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La commission des finances composée de MM. Jacques Loup, Yves Amiet et Henri-Daniel Kolb s'est réunie pour l'examen du préavis municipal concernant la demande crédit de Fr. 175'000.00 pour l'assainissement des luminaires.

MM. Blaise Clerc, syndic et François Haenni, municipal, ont répondu à nos questions, nous les en remercions.

Dans un premier examen la Commission était plutôt favorable à ce projet, en regard surtout aux possibilités d'économies d'énergie, sujet de toutes les discussions en raison de la votation sur l'abandon des centrales nucléaires.

La Commune a investi la somme de Fr. 297'800.00 entre 2012 et 2015 pour le remplacement des luminaires à vapeur de mercure. La Commission estime finalement qu'il est trop tôt pour moderniser un investissement terminé l'année dernière, et pour lequel nous avons voté un amortissement sur 20 ans. (Référence au rapport du 26 novembre 2012 sur le préavis municipal 2012/15).

Ces travaux n'ont pas de caractère urgent. L'évolution technologique dans ce domaine est très rapide. Le fait de les reporter nous permettra très certainement d'en bénéficier.

En conclusion la commission demande au Conseil communal de refuser le crédit de Fr. 175'000.00 pour la réalisation de ces travaux.

La Commission des Finances :

Vully-les-Lacs, le 2 décembre 2016.

Jacques Loup



Yves Amiet



Henri-Daniel Kolb

